

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 039-253900302-20260313-SIE_2026_0001_C-DE

S²LO

SÉANCE DU 13 / 03 / 2026

Date de la convention :
09 / 03 / 2026

Date d'affichage :
09 / 03 / 2026

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 6
- Présents : 6
- Votants : 6

Votes :

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, les treize mars à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Syndical de la Mercantine, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, Mme Catherine FORESTIER, M. Jean-Jacques FAGUET, Mme Christine JUHAN.

ABSENT(S) AVEC POUVOIR : M. Julien BUFFAUT à M. Michel BLASER

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : M. Romain VOLATIER, M. Pierre CHANFREMOY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Marcel RENAUD

OBJET : BUDGET 2026 – VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2025

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la Présidence de Michel BLASER,

INVESTISSEMENT			
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISÉ
DÉPENSES	164 903.01	112 294.53	0.00
RECETTES	164 903.01	84 901.61	0.00

FONCTIONNEMENT			
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISÉ
DÉPENSES	255 195.03	97 165.97	0.00
RECETTES	255 195.03	271 183.33	0.00

RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	
INVESTISSEMENT	- 27 392.92
FONCTIONNEMENT	174 017.36
RÉSULTAT GLOBAL	146 624.44

Le Conseil Municipal, **APPROUVE** et **VALIDE** :

- Le Compte Financier Unique 2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président, Michel BLASER

